

# COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

## Formation pour grutiers 2021

(Catégories A et B : camions-grue et grues à tour pivotante)



<b>Public-cible</b>	Sont admis au cours, les travailleurs qui ont 18 ans révolus et qui sont aptes à recevoir la formation en français
<b>Objectif</b>	Obtenir le permis d'élève conducteur de grues SUVA, puis le permis définitif SUVA
<b>Connaissances préalables</b>	Connaissances élémentaires en français et en mathématique
<b>Contenu</b>	Connaissances des différents types de grues, technologie des grues, prescriptions de sécurité, dispositifs de sécurité mécanique, dispositifs de levage, etc
<b>Durée</b>	<b>Cours de base</b> 3 jours (24 périodes) yc tests écrits  <b>Formation complémentaire</b> 1,5 journée de théorie + une demi-journée de tests écrits Une demi-journée de pratique + une demi-journée de tests pratiques
<b>Lieu</b>	Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment (CPMB) à Colombier et sur un site permettant la pratique (lieu communiqué lors des cours)
<b>Dates Cours de base</b>	<b>Cours A</b> : du mercredi 17 mars au vendredi 19 mars 2021 (peut être sujet à modification)  <b>Cours B</b> : du mercredi 17 mars au vendredi 19 mars 2021 (peut être sujet à modification)
<b>Horaires</b>	<b>Cours de base</b> <b>Cours A</b> : du mercredi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h15 Examen : vendredi de 16h30 à 18h00  <b>Cours B</b> : du mercredi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h15 Examen : vendredi de 16h30 à 18h00
<b>Examen Cours de base</b>	Sont admis à l'examen, les candidats ayant suivi la totalité du cours de base

./.

# COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

- 2 -

<b>Dates Formation complémentaire</b>	Les samedis 11 septembre et 25 septembre 2021
<b>Horaire</b>	<b>Formation complémentaire</b> De 08h00 à 16h30
<b>Examens finaux</b>	Sont admis aux examens pratiques finaux, les candidats ayant respecté le Règlement de participation du cours et qui sont au bénéfice de 300 heures minimum de pratique, attestées par l'employeur, dans la/les catégories à examiner
<b>Examens écrits</b>	samedi 25 septembre 2021
<b>Examens pratiques</b>	Les samedis 23 et 30 octobre 2021
<b>Support de cours</b>	La fourniture du matériel est comprise dans la finance d'inscription
<b>Finance d'inscription</b>	<b>CHF 400.</b> -- pour les prestataires du FONSOPAR (minimum 5 ans de cotisation) <b>CHF 3'600.</b> -- pour les non-prestataires du FONSOPAR
<b>Délai d'inscription</b>	vendredi 22 janvier 2021

**Renseignements auprès de**  
**Giuliano Dall'Omo Tél. 032 843 41 34 - Email : [formation@fne.ch](mailto:formation@fne.ch)**